



Au village

MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, les conseillers municipaux, le personnel communal et moi-même vous souhaitons de finir cette année dans la joie, la solidarité et le partage avec vos proches. Elle a été malheureusement marquée par des tragédies liées aux terrorismes : l'assassinat d'un couple de policier, le carnage d'un camion sur la Croisette à Nice avec plus de 86 morts, le meurtre d'un prêtre dans son église à St Etienne du Rouvray, celui en Allemagne ce 19 Décembre sur un marché de Noël... Une liste non exhaustive malheureusement...

L'arrivée de migrants dans certaines communes ont exacerbé la colère de certains riverains sur la haine de l'autre. Ces faits d'actualités doivent nous faire réfléchir sur nous-mêmes. L'intolérance envers son voisin ne résoudra rien bien au contraire. Notre État doit être vigilant à propos de la sécurité de ses concitoyens, mais la solidarité est une des devises de notre république. Nous devons vivre dans l'espoir que demain, nos sociétés pourront converger vers une stabilité des états en guerre et que chaque être humain pourra prospérer dans un monde de tolérance et de fraternité.

2017 arrive à grand pas, j'espère qu'elle sera pour chacune et chacun d'entre vous, une année pleine de paix, de solidarité, d'espoir, de réussite... et que la santé soit la première des priorités.

La commune a achevé un important projet étudié lors du précédent mandat et dont les travaux ont commencé en 2014 : l'École Primaire « Victor Boiron ». Lancée courant 2016, la voirie de la « Montée des Royets » a aussi été réalisée. Les riverains de la « Côte des oiseaux chanteurs » et ceux empruntant « la Montée des Royets » ont pu observer la mise en place d'un éclairage public. Ce dernier point a été réalisé par le service éclairage public de l'Agglo Valence Romans Sud Rhône Alpes, il permet une sécurisation du cheminement des piétons.

Une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été engagée avec le bureau d'étude INGETER. Un bilan des zones restantes à urbaniser sera fait, une projection du développement démographique de la commune dans les quinze ans à venir va être étudiée. Vous serez informés de son évolution dans la Vie Communale, sur le site internet et par des réunions de concertation sur l'état d'avancement du projet de PLU.

Vous êtes tous conviés à la cérémonie des vœux qui aura lieu le :

Dimanche 22 Janvier à la salle des fêtes à 11h00.

Elle sera suivie du traditionnel repas des anciens de la commune offert aux personnes de plus de 65 ans.

Bonnes fêtes et Bonne Année 2017 !

Le Maire,
Manuel Guilhermet

REPAS DES ANCIENS

Le repas, offert aux habitants de la Baume de plus de 65 ans, aux employés communaux et aux conseillers municipaux aura lieu le **Dimanche 22 janvier à 12h** comme précédemment évoqué dans le mot du maire. Il est ouvert à tous avec une participation de 28 € par personne. Il sera servi par le traiteur « Le Gratin Dauphinois » de Saint-Just de Claix.

À noter : Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie au plus tard le 10 Janvier 2017. Si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher, n'hésitez pas à le signaler au moment de l'inscription.



Menu :

Tricorne de ris de veau à la crème de morilles

Filet de sole à la sétoise

Trou normand

Filet de canard lardé sauce foie gras et sa dariole de légumes cocotte

Galette de pommes de terre ardéchoise

St Marcellin des sœurs Tatin ou faisselle campagnarde salée ou sucrée

Entremet gourmand de fruits rouges sur coulis de griottes

Café, Bordeaux blanc et rouge sélection maison, Clairette

MARCHÉ DE NOËL



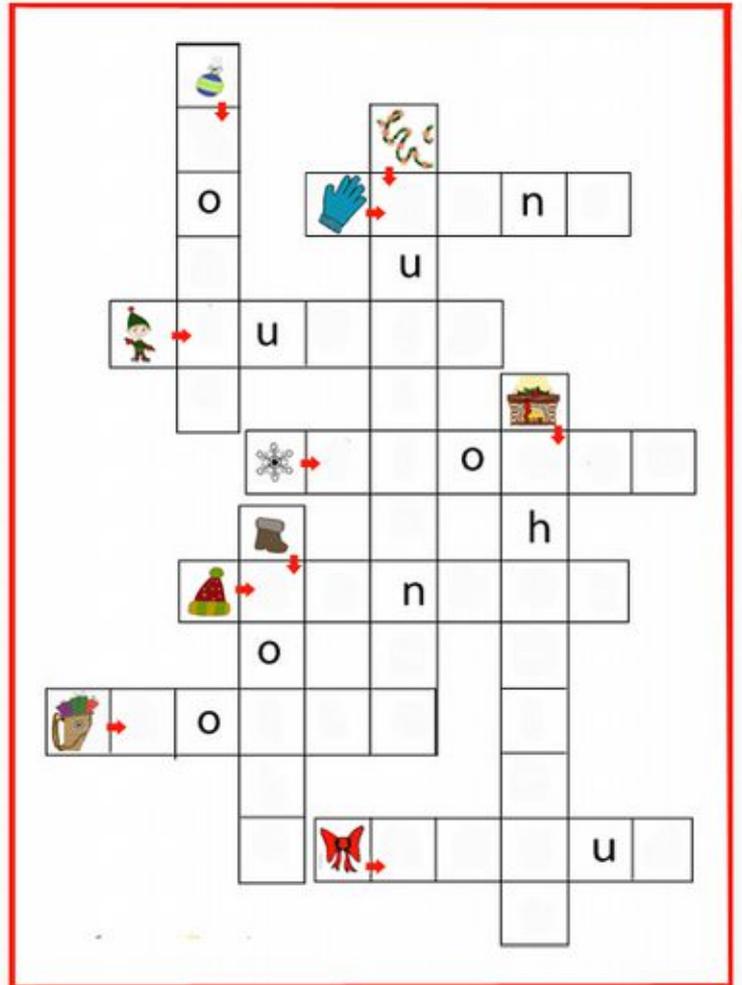
Nombreux ont été les visiteurs au traditionnel Marché de Noël qui ponctue chaque année la vie de notre village en cette période de fêtes. La joie et la bonne humeur ont été au rendez-vous. Le Comité des Fêtes et l'Association de Parents d'Élèves remercient toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette belle manifestation. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune afin d'y voir quelques photos de la manifestation (www.la-baume-dhostun.fr)

À cette occasion, les enfants avaient la possibilité de faire don d'un ou plusieurs de leurs jouets pour des enfants dans le besoin. L'épicerie Sociale (à l'origine de la collecte) est une association qui compte une trentaine de bénévoles et cette collecte de jouets a contribué à la réussite de leur arbre de Noël organisé le lundi 19 décembre. Un peu plus d'une centaine d'enfants a pu recevoir du Père Noël un livre et un cadeau. Merci à tous pour votre générosité.



Actus Jeunes

Quelques jeux pour vous amuser pendant les fêtes !



En mairie

URBANISME – Permis de construire

- Arrêté du Maire du 18 octobre 2016 autorisant la SCI Portes du Soleil représentée par M. SAUBIN à l'extension et la modification d'un bâtiment industriel – 355 route de Gervans
- Arrêté du Maire du 18 octobre 2016 autorisant M. SAILLO Angel à la construction d'un abri-voitures – 757 route de Gervans
- Arrêté du Maire du 5 décembre 2016 autorisant Mme. RIGARD Anaëlle et M. LECOMTE Yannick à l'aménagement d'un garage

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er décembre 2000 et le 31 décembre 2000 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date. Voici le numéro de téléphone pour obtenir des informations sur un dossier :

- **Plateforme Administrés** : 04 37 27 25 07
- **Horaires d'ouverture** : du lundi au jeudi 8h à 12h00 et 13h30 à 16h30 et le vendredi 8h00 à 11h30.

POUR VOTER EN 2017, je m'inscris sur les listes électorales

Les élections présidentielles des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017 sont les prochains rendez-vous électoraux. Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous avez **jusqu'au 31 décembre 2016** pour vous inscrire en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Avant la fin du 1^{er} trimestre 2017, les demandes ne se feront plus dans les mairies des communes rurales. La demande et le retrait des cartes d'identité se feront, sur rendez-vous, uniquement en se déplaçant personnellement dans une mairie "station", en raison de la prise d'empreintes digitales comme cela se fait déjà pour les passeports biométriques.



Cette nouvelle procédure va entraîner des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examen ou de voyages, nous vous invitons à vérifier la date d'expiration de votre CNI et en renouvelant, si besoin ce document sans attendre.

Mairies les plus proches assurant la réception et la saisie des demandes de Carte Nationale d'Identité : Bourg de Péage, Romans-sur-Isère, Sain-Jean-en-Royans...

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2016

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, CRON Lionel, MORIN Claire, FORIEL Laurent, MILLON Cédric,
Absent : UZEL Nicolas,

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION « VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES » - SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2015, c'est la Communauté d'agglomération qui instruit les demandes d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable...). Ce service commun « Autorisation du Droit des Sols » (ADS) comptait 31 communes adhérentes dont LA BAUME D'HOSTUN.

En 2015, plus de 1700 équivalents Permis de Construire ont été instruits par le service commun. En 2016, l'activité du service instructeur devrait dépasser les 2000 équivalents Permis de Construire.

Au 1er janvier 2017, le périmètre du service commun va évoluer avec l'intégration de 10 nouvelles communes : Barcelonne, Chateaudouble, Combovin, Geysans, Miribel, Montrigaud, Montvendre, Parnans, Saint-Christophe-et-le-Laris, et Saint-Michel-sur-Savasse.

ÉCOLE / MAIRIE – CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA POMPE À CHALEUR

Lors des travaux d'agrandissement et de réhabilitation de l'école primaire, une pompe à chaleur a été installée pour réguler le chauffage de la mairie et de l'école. La réception des travaux a été prononcée le 18 décembre 2015. Il convient à présent de souscrire un contrat de maintenance pour ce matériel.

La proposition de l'entreprise DUPONT SAS de Chatuzange le Goubet a été approuvée pour un montant de 1 490.00 € HT

ÉGLISE – CONTRAT D'ENTRETIEN DES CLOCHES

Il a été réalisé, en décembre 2014, la restauration du clocher de l'église par le changement du joug et l'électrification des cloches de l'église.

Ces installations (contrôles visuels du joug et des cloches – Armoire d'électrification et sa programmation) nécessitent un entretien régulier. La proposition de la société PACCARD Fonderie de Sevrier (Haute Savoie) a été retenue pour un montant de 196.00 € HT (pièces détachées non comprises).

PERSONNEL - MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) - INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) ET COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Sur décision du Conseil Municipal, les fonctionnaires, titulaires et stagiaires ainsi que les agents non titulaires de droit public bénéficiant d'un CDD supérieur ou égal à SIX mois peuvent percevoir des primes et indemnités en complément de leur traitement indiciaire.

À compter du 1^{er} Janvier 2017, un nouveau régime sera appliqué à l'ensemble du personnel de la commune. Celui-ci sera composé de deux éléments :

- l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle,
- le complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA BAUME D'HOSTUN

Conformément à l'arrêté du maire n° 54-2016, l'Association des Parents d'Elèves de LA BAUME D'HOSTUN a réalisé un marché de Noël le 3 Décembre dernier sur le parking de la salle des fêtes. Cette manifestation ayant eu lieu sur un domaine public, les droits de place ont été encaissés par le biais de la régie de recettes.

Il est proposé de reverser l'intégralité des recettes émanant des droits de place du Marché de Noël à l'Association des Parents d'Elèves et ce, pour un montant de 1 178.00 €.

Prochain conseil municipal le mercredi 1^{er} février à 20h

L'Agglo

ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes vous propose les conseils gratuits, neutres et personnalisés d'un architecte paysager pour tous vos projets :

- Implantation, exposition, intégration au site, permis de construire
- Servitudes, terrassements
- Jardins, clôtures, haies

Prochaines permanences : 9-13 janvier et 6-20 février à Chatuzange le Goubet, 27 A Rue des Monts du Matin

Prise de RDV auprès de Mme Noëlle MALOSSANE – Tél 04 69 64 70 49 – noelle.malossane@valenceromansagglo.fr

S'INFORMER SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE PRÈS DE CHEZ VOUS

Le Conseil habitat juridique et financier :

L'équipe des conseillers juristes et financiers vous accueille sans rendez-vous à Valence du mardi au vendredi et dans la permanence la plus proche de votre domicile :

- **à Romans-sur-Isère dans les bureaux d'Eovi mutuelle Drôme Arpica** (*place du Champ de Mars*)
 - les 1^{er} et 2^{ème} vendredis de chaque mois de 9h30 à 11h45
 - et le 4^{ème} vendredi de 9h à 11h (*toute l'année sauf en août*)

Le conseiller répondra à vos questions sur les relations locataires propriétaires, les loyers et les charges, l'achat de son logement, les contrats de construction et contrats de prêt, la copropriété, les assurances, la fiscalité, les formalités d'urbanisme...

L'information sur l'énergie :

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de Valence Romans Sud Rhône-Alpes, les conseillers techniques sont également à votre disposition pour vos questions concernant les énergies renouvelables, le chauffage, l'isolation, les aides fiscales et financières pour les travaux... vous pouvez les rencontrer à proximité de votre domicile dans une des permanences tenues dans le département. Permanence sur rendez-vous (Tél. 04 75 79 04 47) :

- **à Romans-sur-Isère en mairie, place Jules Nadi** (Service Urbanisme 1^{er} étage)
 - les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 14h00 à 16h30 (*toute l'année sauf en août*)

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement, c'est un service à connaître et à faire connaître à Valence comme dans les permanences sur le territoire. Pour un conseil efficace, ne pas oublier de se munir des documents utiles à l'analyse de la question posée.

Contacts :

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT – Tarifs 2017

Conformément à la délibération du conseil Communautaire du 24 septembre 2015, les tarifs de collecte des eaux usées seront les suivants pour 2017 :

	Tarifs HT
Abonnement annuel / part fixe	17.00 €
M3 assainis	0.155 €/m3

PÉRIODE DE FÊTES : Pensez au tri !

Pendant les fêtes, les volumes des déchets augmentent, merci de bien respecter les consignes de tri :

- cartons d'emballages des jouets et papiers cadeaux se recyclent...

N'oubliez pas de rapporter votre sapin en déchetterie (des sacs à sapin sont à votre disposition).

Un geste pour l'environnement !

RAPPEL DES HORAIRES DES DÉCHETTERIES

horaires des déchetteries

		Bourg de Péage	Gare de Marches	Les Marthes	L'Ecancière
Lundi	Matin				9h00-12h00
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*		
Mardi	Matin				
	Après-midi	13h30-18h00			
Mercredi	Matin	9h00-12h00		9h00-12h00	
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*		13h30-17h30*
Jedi	Matin				
	Après-midi	13h30-18h00			
Vendredi	Matin	9h00-12h00			
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*	14h00-17h00	
Samedi	Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*	14h00-17h00	13h30-17h30*

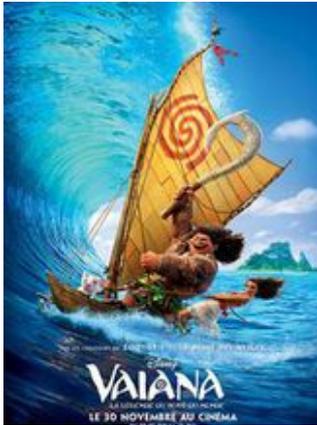
*Sauf Novembre, Décembre, Janvier : 17h00

Le mot des Associations

Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu **le vendredi 20 janvier** :



→ à 17h30 **VAIANA**

Date de sortie 30 novembre 2016 (1h47min)
Réalisé par John Musker, Ron Clements
Avec Cerise Calixte, Anthony Kavanagh, Mareva Galanter, etc.
Genre Animation, famille, aventure

Synopsis et détails (à partir de 6 ans)

Il y a 3 000 ans, les plus grands marins du monde voyagèrent dans le vaste océan Pacifique, à la découverte des innombrables îles de l'Océanie. Mais pendant le millénaire qui suivit, ils cessèrent de voyager. Et personne ne sait pourquoi...

Vaiana, la légende du bout du monde raconte l'aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple. Au cours de sa traversée du vaste océan, Vaiana va rencontrer Maui, un demi-dieu. Ensemble, ils vont accomplir un voyage épique riche d'action, de rencontres et d'épreuves... En accomplissant la quête inaboutie de ses ancêtres, Vaiana va découvrir la seule chose qu'elle a toujours cherchée : elle-même.



→ à 20h **SULLY**

Date de sortie 30 novembre 2016 (1h36min)
Réalisé par Clint Eastwood
Avec Tom Hanks, Aaron Eckart, Laura Linney, etc.
Genre Biopic, drame

Synopsis et détails

L'histoire vraie du pilote d'US Airways qui sauva ses passagers en amerrissant sur l'Hudson en 2009.

Le 15 janvier 2009, le monde a assisté au "miracle sur l'Hudson" accompli par le commandant "Sully" Sullenberger : en effet, celui-ci a réussi à poser son appareil sur les eaux glacées du fleuve Hudson, sauvant ainsi la vie des 155 passagers à bord. Cependant, alors que Sully était salué par l'opinion publique et les médias pour son exploit inédit dans l'histoire de l'aviation, une enquête a été ouverte, menaçant de détruire sa réputation et sa carrière.

Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte

Les prochaines séances auront lieu le 17 février 2017 avec "Norm" à 17h30 et "Qu'est-ce qu'on attend ?" à 20h.

Art Floral

Comité des fêtes

Si vous souhaitez aider à la décoration florale du repas des anciens du village, vous pouvez venir samedi 21 janvier à 9h à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun. L'équipe habituelle de l'Art floral vous y accueillera avec plaisir.

Club des Jeunes retraités Comité des fêtes

Tous les retraités sont invités à la prochaine rencontre le **vendredi 13 janvier** à partir de 14 h sur la scène de la salle des fêtes avec les activités habituelles (jeux de cartes, de boules, petite randonnée...) **suivies de la dégustation des galettes.**

Merci de vous inscrire entre le 6 et le 12 janvier auprès de Gérard Palayer (tél. 04 75 48 42 02).



À noter : Le **vendredi 3 février** à midi aura lieu à la salle des fêtes un repas « Soupe au lard ». Veuillez vous inscrire pour cela auprès de Marcel Pellerin (tél. 04 75 48 41 23) ou de Jean-Pierre Morin (tél. 04 75 48 87 54) au plus tard le 27 janvier.

Fête des Laboureurs Comité des fêtes

Avec la nouvelle année qui débute, l'équipe du Comité des fêtes et l'équipe présidentielle avaient à cœur de souhaiter à chacun de vous une excellente année 2017. Qu'elle apporte à chacun de vous la santé, la sérénité et le plaisir de se retrouver, de partager des instants particuliers ensemble.

Comme chaque année, le mois de janvier annonce pour notre village le lancement des préparatifs de la fête des Laboureurs. Celle-ci aura lieu le dimanche 12 mars. Les présidents, Éric Cluze et Céline Martel seront heureux de vous accueillir ce jour-là.

Mais en attendant, ils vous invitent le **vendredi 6 janvier à 20h30** sur l'estrade de la salle des fêtes pour la confection des fleurs. Inutile d'être un(e) professionnel(e) du « froissage » de papier de soie, toutes les bonnes volontés seront chaleureusement accueillies. Ces soirées sont vraiment un temps fort sympathique de la fête des Laboureurs. Venez nombreux !

Cette année, l'équipe présidentielle est composée de :

- **Présidents** : Eric Cluze et Céline Martel,
- **Vice-Présidents** : Mourad et Thérèse Boualouani,
- **Dauphins** : Cédric et Armelle Millon,
- **Bacchus** : Ludovic et Peggy Savoie.

Vous pouvez dès à présent réserver votre soirée du samedi 11 mars pour le traditionnel repas servi par l'Escoffine.

Prix du repas : 20 € / adulte
16 € / enfant

L'Escoffine servira également le repas du lundi 13 mars au prix de 26 €

➤ **Attention cette année, ce repas sera sur réservation)**

Pour vos réservations, merci de contacter Nathalie Boyer (tél. 06 02 39 26 86).

Au menu cette année :

Paëlla

(poulet, riz safrané, moules, crevettes, fruits de mer, poisson, chorizo, tomates, poivrons et épices)

Assiette fromagère et sa salade verte

(Bleu, tomme, fromage blanc battu en verrine au coulis de fruits rouges)

Tarte citron meringuée

Vin et café compris

Pétanque Baumoise

La Pétanque Baumoise organise :

une matinée Boudins, caillettes, saucisses d'herbes, tripes

le **samedi 14 janvier** à partir de 17h00 et le **dimanche 15 janvier** à partir de 8h30.



Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA organise son traditionnel repas de la chasse du début d'année. L'association vous attend nombreux le **samedi 28 janvier** à partir de 20h30 dans la salle des fêtes du village. L'animation sera assurée par Dominique Raynaud.

→ Pour réserver votre repas, contactez Jean-Paul Mandier (tél. 06 70 29 10 75) ou Ludovic Savoie (tél. 06 04 07 95 24).

Don du Sang

L'Amicale des Donneurs de Sang vous présente ses meilleurs vœux, les plus cordiaux pour 2017. Quelques informations concernant l'association :



- **Assemblée Générale : vendredi 03 février 2017 à partir de 18 h à Beauregard Barret**
- **Loto : samedi 18 février 2017 à partir de 20 heures dans la Halle aux sports de Pizanzon**
- **Voyage : séjour touristique en village -club à UXELLES dans le JURA du 24 au 28 mai 2017.** Vous visiterez : Baume les Messieurs et Château Chalon, Fort des Rousses, Genève, Maison Louis Pasteur, la Saline Royale d'Arc et Senans, la Fruitière 1900 et le musée de la maquette.

S'inscrire dès maintenant et pour tous renseignements s'adresser à Nicole Mairot (tél 04 75 48 44 47)

Paroisse Saint-Pierre des Monts du Matin

Dates	1 ^{ère} Messe	2 ^{ème} Messe
Dimanche 1^{er} janvier	10h JAILLANS	
Dimanche 8 janvier	10h MARCHES (<i>Quête impérée : aide aux Églises d'Afrique</i>)	
Samedi 14 janvier	18h HOSTUN	
Dimanche 15 janvier	10h BESAYES (<i>Fête des Laboureurs</i>)	10h EYMEUX (<i>Fête des Laboureurs</i>)
Vendredi 20 janvier	18h30 BESAYES (<i>Célébration oecuménique</i>)	
Dimanche 22 janvier	10h St Hippolyte ROMANS (<i>oecuménisme</i>)	9h45 St VINCENT (<i>Fête des Laboureurs</i>)
Samedi 28 janvier	15h30 Ste Catherine VALENCE (<i>vœux perpétuels Soeur Sylvanie</i>)	
Dimanche 29 janvier	9H45 BARBIERES (<i>Fête des Laboureurs</i>)	10h MEYMANS

Site Internet de la paroisse : www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
de 9h à 12h

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :
**Mercredi et Samedi
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :
Manuel GUILHERMET,
Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

Prochaine
Vie Communale
mi-février

Dates à retenir :

6 janvier : Reprise de la confection des fleurs du Comité des Fêtes

13 janvier : Club des Jeunes retraités + galettes

14 et 15 janvier : Boudins, caillettes... de la Pétanque Baumoise

20 janvier : Cinéma

21 janvier : Art Floral pour le repas des anciens

22 janvier : 11h Voeux du Maire ; 12h Repas des anciens

28 janvier : Repas de l'ACCA

1^{er} février : Conseil municipal

3 février : Club des Jeunes retraités + repas « Soupe au lard »

18 février : Loto de l'Association de Parents d'Élèves

11 et 12 mars : Fête des Laboureurs

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé

le lundi 2 janvier 2017

BONNE ANNÉE 2017 !